

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente janvier (30 janvier 2021), à 09h00,
Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de David GUYOT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 janvier 2021

Présent(e)s : ANTIER Pierre, BORNOT-FAIVRE Carine, BOZON Sophie, GORSE Cyril, GUERRET Laurent, GUYOT David, LAUBEPIN Ivan, MARTY Paule, NAUDIN Martine, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, PERRON Gaël, TACCHINI-NOEL Olivia.

Absents excusés: ROUSSET Ghislain, VERNET Corinne.

Secrétaires de séance : BORNOT-FAIVRE Carine et MARTY Paule

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 13-
Votants : 13

DIVERS

I – PRESENTATION DE BENEDICTE FATON-ROSAIN :

Candidate au poste de secrétaire de Mairie de Larnaud, en remplacement de Marianne LOEZ, qui fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2021, Mme Faton-Rosain est en cours de conversion professionnelle depuis novembre 2020. Elle était responsable d'une agence de voyage à Lons et parallèlement elle a été conseillère, 1^{ère} adjointe et « maire adjoint » de la commune nouvelle de Val Sonnette. (fusion des communes de Bonnaud, Grusse, Vincelles et Vercia).

Son contrat se diviserait en :

- 7h Val Sonnette (en poste depuis le 01/01/2021)
- 10h Fontainebrux (en poste depuis le 01/02/2021)
- 25h Larnaud (en attente d'un arrêté de stagiairisation à compter du 15/03/2021)

II – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2020.

III – URBANISME

M. le maire informe les élus :

- que les déclarations préalables de travaux suivantes ont reçu un avis favorable :

- * Division de parcelle Rue du Champ Thorin, déposée par Mme FAUVEY Janine
- * Construction d'une pergola Rue du Champ Thorin, déposée par M. et Mme GUIRONNET Sébastien
- * Construction d'une piscine Rue de la Malatière, déposée par M. ARTABAN Sébastien et Mme THEIS Martine
- * Remplacement d'huisseries Rue du Franois, déposée par M. SIRDEYS Jérémy et Mme CHASSARD Pauline

- qu'une déclaration de travaux pour mise aux normes d'un remblaiement de terrain, rue du Franois, a été rejetée en raison de la non-communication des pièces complémentaires demandées. La décision sera transmise à la DREAL et au pétitionnaire.

- que 3 autres déclarations de travaux sont en cours d'instruction :

- * 2 pour isolation de façades, Rue de la Gare et chemin de l'Ancienne Verney
- * 1 pour division de parcelle Rue du Franois

IV – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Un fossé sera creusé Rue du Capitaine Lardet afin de créer un exutoire pour deux nouvelles constructions
- Assainissement du pôle périscolaire : une demande d'expertise auprès de Benjamin Boulet est en cours. Une rencontre entre les différents protagonistes est prévue le lundi 08 février 2021

V – BATIMENTS COMMUNAUX

- **Logements locatifs** : Pour les locations à venir, le choix des locataires sera présenté aux élus en réunion de conseil ou par mail.
- **Appartement au-dessus de la maternelle** : Une procédure de restitution de logement par voie d'huissier, est en cours à l'encontre de Mme Barbara LECOT ; La remise des clés est prévue le 15 février. Une remise en état de l'appartement devra être impérativement réalisée avant de le proposer à la location.
- **Studio au-dessus de l'école maternelle** : le locataire actuel a prévenu la mairie de son départ le 31/03/2021. Le studio devra être rafraîchi.
- **Revoir les baux de location**
- **Eglise** : Les élus sont informés d'un devis de 130 000 € présenté par Eric CORNU pour la réfection de la toiture

VI – AFFAIRES SCOLAIRES

- 1- **Aménagement provisoire du carrefour au centre du village** dans l'attente du marquage au sol, de la mise en place de barrières et de panneaux (6000 euros)

Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police.

La commue de Fontainebrux propose une participation à ces frais d'aménagement.

- 2 - **Le remplacement d'Elodie HENRY** qui se trouvera en congé de maternité au retour des vacances de février sera assuré par Michèle BONNOT et Fanny FOURNIER pour la partie scolaire.

- 3 - **Les demandes d'inscriptions pour des enfants domiciliés en dehors de la commune de Larnaud** seront soumises à des critères qui seront définis par le Conseil Municipal. En fonction des réponses apportées par les parents, le Maire se réservera le droit d'accepter ou non l'inscription sollicitée.

4 – **Aménagement sous la coursive arrière de l'école primaire** : le projet sera défini avec la directrice ; les propositions seront étudiées lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

VII – VOIE VERTE

Trois propositions de tracés sont à l'étude :

- Tracé N° 1 : il suivrait la voie ferrée mais serait le plus contraignant en matière d'ouvrages d'art (pont et passerelle)
- Tracé N° 2 : route de Villevieux dédiée à la voie verte, puis rue de la Malatière et route de la Grange Bedey
- Tracé N° 3 : route de Villevieux dédiée, rue du Capitaine Lardet, chemin forestier de l'étang des Tartres, pour rejoindre la Grange Bedey, RD 20 jusqu'à l'ancienne voie ferrée.

VIII – BULLETIN MUNICIPAL

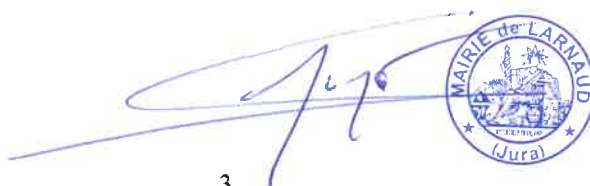
Il est distribué dès le 31 janvier par les conseillers municipaux

IX – QUESTIONS DIVERSES

- **Abri-bus Rue des Ecoles**: les travaux de terrassement et de plateforme seront réalisés par Laurent GUERRET, auto-entrepreneur ; le devis de construction de l'abri-bus proposé par David PERRETTE est accepté pour la somme de 2 300 €.
- **Radars pédagogiques** :
 - Le radar solaire est actuellement installé Rue de la Gare, il sera en mesure de fonctionner dès que l'ensoleillement le permettra. Il sera déplacé régulièrement aux endroits stratégiques de la Commune.
 - Les données des deux appareils (le mobile Rue de la Gare et le fixe à proximité du parking de la mairie) pourront être exploitées par la commission « Sécurité » au moyen d'une clé USB qui sera mise à leur disposition.
- **Sécurité Zone des Foulletons** : Des camions se garent régulièrement sur la route départementale à proximité de la zone des Foulletons. Il sera demandé à la Communauté de Communes de matérialiser un emplacement de parking réservé pour ces véhicules.
- **Logos Département/Commune** : Suite à la proposition du Conseil Départemental, la commune pourra utiliser gratuitement un logo du Jura associé à un logo communal, actuellement à l'étude chez un graphiste.
 - **Sécurité pour les enfants** : Jean-Yves NOBLET a demandé des devis pour des chasubles avec bandes réfléchissantes. D'autres devis seront sollicités pour des brassards ou des signaux lumineux à apposer sur les sacs et cartables.

LARNAUD, le 31/03/2021

Le Maire, David GUYOT



The image shows a blue ink signature of David Guyot, the Mayor of Larnaud, written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE de LARNAUD' at the top, 'JURA' at the bottom, and a central emblem depicting a landscape with a church and trees.